

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 02 Avril 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le deux Avril, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 Mars 2024

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 17 Votants : 22

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Thierry MONNEREAU, Christophe PEIGNEY, Annemieke SCHEENAERTS, Véronique MAFFREY, Michel MANDRET, Yohan EVENO, Jocelyne BRETTHOMÉ, Ludmila HEURION, Laëtitia GOARDET, Jean-Luc PINGUET, Marie-Laure BOSSARD, Mickaël MICHON, Didier FERRE, Nicole MARANDEL, Jean-Luc HOTTOT,

Etaient absents excusés : Maryse SOUDAIN (Pouvoir donné à Fabrice CHABOT), Jocelyne GROLLIER (Pouvoir donné à Marie-Laure BOSSARD), Axelle MINAUD (Pouvoir donné à Michel MANDRET), Aurélie RUNIGO (Pouvoir donné à Jean-Luc HOTTOT), Jérôme DA SILVA (Pouvoir donné à Didier FERRE), Thibaut ODON (Pouvoir donné à Annemieke SCHEENAERTS)

Était absent : Alexandre MANDRET,

Secrétaire de séance : Christophe PEIGNEY

Ordre du jour

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 Février 2024

- |  |                     |
|--|---------------------|
| 1 – Compte Financier Unique 2023 : proposition de validation ..... | <i>Délibération</i> |
| 2 – Dotation Scolaire 2024 : Proposition .....                     | <i>Délibération</i> |
| 3 – Fiscalité Directe Locale 2024 : Proposition .....              | <i>Délibération</i> |
| 4 – Budget Général 2024 : Proposition .....                        | <i>Délibération</i> |
| 5 - Déclarations d'Intention d'Aliéner                             |                     |
| 6 - Questions diverses   |                     |

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 Février 2024, à l'Unanimité

1 – Compte Financier Unique 2023 : Approbation

Monsieur Christophe Peigney rappelle au conseil municipal que le passage à la M27 a entraîné la présentation du Compte Financier Unique (CFU) en remplacement du Compte Administratif et Compte de Gestion auquel le conseil municipal était habitué.

Le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents. Cette procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont et la production du CFU

Les résultats 2023 sont synthétisés comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	3 505 652,92	2 637 940,80	6 143 593,72
	Recettes réalisées (1)	B	2 236 284,95	2 979 465,80	5 215 750,75
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	4 759 407,84	2 837 940,80	7 597 348,64
	Dépenses réalisées (1)	E	3 284 551,97	2 263 411,89	5 547 963,86
	Restes à réaliser	F	763 056,95	0,00	763 056,95
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-1 048 267,02	716 053,91	-332 213,11
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 253 754,92	200 000,00	1 453 754,92
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	205 487,90	916 053,91	1 121 541,81
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-763 056,95	0,00	-763 056,95
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-557 569,05	916 053,91	358 484,86

Le Conseil, par 21 voix POUR, M. le Maire n'ayant pas participé au vote, valide le CFU 2023 tel que présenté

## 2 – Dotation scolaire 2024 : Proposition

Monsieur le Maire rappelle le principe de contrat d'association et les modalités de calcul de la dotation annuelle dont la synthèse est la suivante

Nature dépenses	Montants émis en 2021	Montants émis en 2022	Montants émis en 2023
Fournitures divers (60623+60631+606328+6064+60682+61558)	1 493,37 €	2 094,26 €	1 502,04 €
Fourn.scolaires 60676	6 362,78 €	6 384,48 €	7 486,28 €
Entretien Bâtiment 61522+6283	2 047,07 €	794,63 €	2 031,50 €
Maintenances 6156	4 456,69 €	4 627,27 €	2 747,01 €
Photocopieur	2 082,00 €	2 447,28 €	1 384,48 €
alarme	409,25 €	409,25 €	425,63 €
extincteur	202,44 €	231,42 €	252,90 €
Contrat entretien chaudière et électricité	935,00 €	935,00 €	- €
Salle Informatique	828,00 €	604,32 €	684,00 €
Assurance bâtiment	805,50 €	700,62 €	812,93 €
Frais télécommunications	1 607,88 €	1 559,69 €	1 437,94 €
Electricité	6 439,79 €	8 999,94 €	3 461,04 €
Gaz	2 321,39 €	2 126,44 €	3 182,45 €
Eau	625,47 €	454,29 €	563,94 €
Charges personnel atsem	51 782,00 €	52 185,77 €	53 433,55 €
Charges personnel entretien	9 397,22 €	10 706,36 €	9 541,82 €
Charges personnel services techniques	406,48 €	863,24 €	876,48 €
<b>TOTAL</b>	<b>87 745,64 €</b>	<b>91 496,99 €</b>	<b>87 076,98 €</b>
Soit par élève	664,74 €	635,40 €	600,53 €

Monsieur le Maire rappelle que le nombre d'élèves de l'école des Salines est de 145 et que le nombre d'élèves de l'école Sainte Anne est de 105. La dotation scolaire 2024 est ainsi portée à 63 055,74 €.

Le conseil municipal valide la dotation scolaire telle que présentée à l'UNANIMITE

## 3 – Fiscalité directe locale : Proposition 2024

Monsieur le Maire rappelle que les programmes d'investissement de la commune dépendent majoritairement de la fiscalité directe locale. Il rappelle préférer proposer au conseil municipal une évolution régulière de moindre mesure chaque année plutôt que de mettre la collectivité et les Islais en difficulté en fonctionnant par des paliers irréguliers mais importants.

Les taux seraient ainsi portés comme suit avec une évolution de 3 % :

- Taxe Foncière : 41,07 %
- Taxe Foncière non bâti : 59,61 %
- Taxe d'Habitation : 20,11 %

Le conseil municipal valide cette évolution à l'UNANIMITE

#### 4 – Budget Général 2024 : Proposition

M. le Maire présente une synthèse du budget de fonctionnement 2023 et proposition de 2024 en parallèle. Il rappelle que les participations de l'Etat sont chaque année en légère baisse et représentent un peu plus de 17 % du budget communal.

M. Jean-Luc Hottot interroge sur la possibilité d'apporter plus de subventions aux associations. M. le Maire rappelle qu'il s'agit là de l'enveloppe de subvention attribuée annuellement. Nombre d'associations se sont vu attribuer une subvention exceptionnelle au regard de leur participation aux mercredis de l'été.

Pour ce qui concerne l'investissement, M. le Maire rappelle le démarrage de deux opérations d'importance : le réaménagement de la maison Massieu en locaux commerciaux et la mise en œuvre d'habitats inclusifs dans le bourg (terrain Lucas).

Ces opérations interviendront en plus du changement de chauffage du bâtiment de l'Île aux Enfants, de nombreuses réfections de voirie et des aménagements de la Bradière. Il s'agit cette année encore d'un budget ambitieux qui est synthétisé comme suit :

- Equilibre en section de fonctionnement à 3 009 036,00 €
- Equilibre en section d'investissement à 3 079 034,91 €

Le conseil municipal valide la budget 2024 tel que proposé à l'UNANIMITE

#### 5 – D.I.A.

M. le Maire informe le conseil municipal des Déclarations d'Intention d'Aliéner auxquelles il n'a pas donné de suite positive au regard des délégations qui lui sont octroyées :

- AC 401 : Terrain – Rue des Acorus
- AC 148 : Habitation + Terrain - 13 Rue du Hameau du clocher
- AO 170 : Terrain – La Bradière
- AC 275 : Habitation + Terrain - 16 Rue des Parnassies
- AC 240 : Habitation + Terrain – 21 Rue Aimé Grosseron
- AN 474 : Habitation + Terrain – 14 Rue des Mouettes
- AM 133 : Terrain – Rue des Mouettes
- AA 160,162,164,165,166 : Habitation + Terrain – 6 Rue des Sauniers
- AO 270 : Terrain – La Bradière
- AE 187 : Habitation + Terrain – 13 Impasse Beau-soleil

## 6 - Questions diverses

- M. Le Maire et Jean-François Chevret présentent en avant-première le clip réalisé dans le cadre des Mercredis de l'Été. M. le Maire remercie Jean-François, Téo Bernier et l'ensemble des acteurs qui ont participé à ce projet
- M. Jean-Luc Hottot indique qu'il faudra positionner sur le territoire communal des collecteurs collectifs pour les biodéchets. Une réflexion est à mener sur ce sujet
- Mme Annemieke Scheenaerts présente une première ébauche d'animations pour les Mercredis de l'Été. La commission travaille à finaliser ce programme le plus rapidement possible
- M. le Maire rappelle la tenue des élections Européennes le 9 juin prochain qui implique la présence obligatoire des élus pour la tenue des bureaux de vote
- M. le Maire rappelle également le 10' Kil organisé par la Comté des Fêtes puis Rock'Olonne le 25 mai prochain organisé par l'association les 3FB